



VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE
Conseil municipal du 26 septembre 2022 – délibération n° 2022-16
Activités du Palace 2022 – demande de subvention auprès du conseil régional des Hauts-de France

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le 30/09/2022
ID : 060-216004101-20220926-DEL_260922_N16-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations séance du lundi 26 septembre 2022

Le lundi 26 septembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

ETAIENT PRÉSENTS : Jean-Pierre Bosino – Pascal D'Inca – Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Sabah Rezzoug -Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Rémy Ruffault – Brigitte Lobgeois - Pascale Pauffert – Frédéric Denain - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim (à partir du point n°4) - Awa Touré (à partir du point n°3) - Smaël Addala – Lucie Saubaux (à partir du point n° 10) - Abdelkrim Kordjani – Marie Christine Salmona – Manuel Varela - Stéphane Godard.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Recep Kocak représenté par Azide Razack - Amadou Diallo représenté par Smaël Addala – Valérie Levert représentée par Jean-Pierre Bosino – Zoulika Oualaouch représentée par Abdelkrim Kordjani.

EXCUSES : Marc Chambon – Loïc Basset - Seyran Satuk – Ali Hamdani

SECRETAIRE DE SEANCE : Smaël Addala

16 - CULTURE – ACTIVITES DU PALACE 2022 – Demande de subvention au conseil régional des Hauts- De-France

Sur le rapport de Céline LESCAUX, Adjointe au Maire, chargée de la politique culturelle et de l'accès à la culture, exposant :

Considérant que la commune de Montataire développe une offre culturelle de qualité et de proximité notamment à travers la programmation proposée au Palace - Scène intermédiaire des Hauts-de-France, par ailleurs la politique tarifaire attractive traduit la volonté de permettre l'accès du plus grand nombre aux spectacles proposés,

Considérant que le Palace, scène pluridisciplinaire de la Ville, propose une diffusion de spectacles mais aussi l'accueil d'artistes pour la mise en œuvre d'ateliers ou d'expositions,

Considérant que dans le cadre de sa politique culturelle, la Région Hauts-de-France a décidé de soutenir les structures culturelles de proximité, qualifiées des « lieux intermédiaires », mettant en œuvre un projet artistique et culturel se déclinant en trois volets : création, diffusion et sensibilisation dans une logique d'élargissement et de formation des publics,

Considérant la culture en tant que facteur d'attractivité et de lien social,

**VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE**

Conseil municipal du 26 septembre 2022 – délibération n° 2022-16

Activités du Palace 2022 – demande de subvention auprès du conseil régional des Hauts-de France

Le budget prévisionnel 2022 du Palace étant évalué à 444 900 € TTC,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

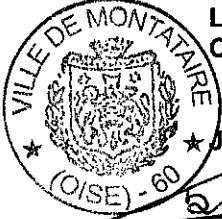
A l'Unanimité,

Autorise monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au conseil régional des Hauts-de-France pour un montant total de 28 000 €.

Autorise monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

Autorise monsieur le Maire à encaisser la subvention allouée.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,**



Jean-Pierre Besino

